

Action Sociale

COMMISSION NATIONALE D'ACTION SOCIALE

Lors de la séance du 4 juillet 2017, par sa déclaration, la FSMI FO a interpellé le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur sur la baisse budgétaire de l'action sociale interministérielle d'un montant de 6,5 millions d'euros.

Nos craintes sont aussitôt confirmées par la réponse du secrétaire général qui annonce attendre les consignes du Ministre pour connaître les axes sur lesquels il y aura des suppressions budgétaires.

Le ministère continuera en effet de

subventionner uniquement les actions pérennes (style CESU, réservation de berceaux...) soumis à engagement.

Ça veut dire moins de logements réservés, une baisse du nombre de places en crèche, etc...

De plus, la DRCPN ne redonnera pas en 2018 les 100 000 euros supplémentaires pour les BDIL, malgré une augmentation des effectifs de la police et des besoins en matière sociale qui ne cessent de croître dans notre ministère.



Malgré ces annonces, notre fédération souhaite continuer à progresser sur le sujet du bien être au travail. Nous avons donc demandé que le référencement des mutuelles soit étudié en groupe de travail « fonctionnement » animé par notre syndicat.

Ce référencement obligera l'Etat Employeur à participer financièrement à la cotisation mutuelle de ses agents.

Pour la FSMI FO, cette action permettra notamment d'aider les collègues qui se retrouvent sans mutuelle car ils n'ont plus les moyens d'en payer une !



NOUS CONTINUONS NOS TRAVAUX SUR LA RESTAURATION, LE LOGEMENT, L'ENFANCE, ET L'ACTION SOCIALE LOCALE... POUR LE BIEN ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !!!